

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 5 Octobre 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 03

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 03

Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n° 2021-130

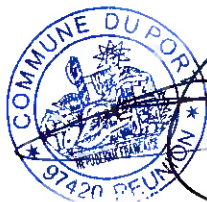
PROJET D'IMPLANTATION
D'UNE STATION SERVICE DE
NOUVELLE GENERATION LE
LONG DE LA ROUTE DU
CŒUR SAIGNANT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite et affichée le 27
septembre 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : **21 OCT 2021**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi
cinq octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de Ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème}
adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine,
M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette
Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme
Brigitte Laurestant, M. Jean-Claude Adois Mme Sophie
Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle,
Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme
Aurélié Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe
(par M. Jean-Paul Babef), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme
Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), M. Patrice Payet (par M.
Henry Hippolyte).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint à 17h05 (affaire n° 2021-121), Mme Mémouna Patel
7^{ème} adjointe à 17h06 (affaire n° 2021-121), Mme Sophie
Tsiavia à 17h09 (affaire n° 2021-122), M. Jean-Claude
Adois à 17h17 (affaire n° 2021-123), Mme Claudette Clain
Maillot à 17h19 (affaire n° 2021-123).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Zakaria Ali, M.
Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M.
Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia
Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2021-130

**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE STATION SERVICE
DE NOUVELLE GENERATION
LE LONG DE LA ROUTE DU CŒUR SAIGNANT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la situation de la parcelle cadastrée BI n° 294 au plan communal ;

Vu le courrier d'intention de monsieur Jérôme Bima du 07 décembre 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 15 septembre 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance le 5 octobre 2021 ;

Considérant que le projet économique porté par monsieur Jérôme Bima, en partenariat avec le groupe Total Energies, présente un intérêt certain pour le territoire, notamment en termes d'électro-mobilité et de création d'emplois ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le principe de la cession d'une assiette foncière, parcelle BI n° 294 partie à Monsieur Jérôme Bima, pour le projet d'implantation d'une station service de nouvelle génération ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à poursuivre les négociations avec Monsieur Jérôme Bima et la société TOTAL ENERGIES, portant sur la définition du projet ainsi que sur les conditions de cession de ce terrain communal.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU